



TERRE D'ÉVEIL

ENSEMBLE SCOLAIRE
DE LA VALLÉE DU MADET

Projet d'établissement 2022/2023

Le présent projet d'établissement comprend une présentation des **fondements de Terre d'Eveil**, du **projet pédagogique de l'année**, du **lien avec le Socle commun de connaissances et de compétences et de culture** ainsi que **la présentation de Terre d'Éveil**, l'association à l'origine du projet. Il est complété par **un règlement intérieur**, élaboré par le conseil d'administration et approuvé en assemblée générale.

Ce document est élaboré par le conseil d'administration et validé en assemblée générale, à l'exception du projet pédagogique. Ce dernier est établi par les référents en concertation avec la direction chaque année et est présenté au bureau de l'association qui en valide la conformité avec les fondements de Terre d'Éveil.

Le projet d'établissement est lu, approuvé et signé par tous les acteurs de l'ensemble scolaire : parents, référents d'apprentissage, intervenants extérieurs, facilitateurs d'apprentissage, membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction, bénévoles.

Sommaire

I. Les Fondements de Terre d'Éveil	4
Un lieu de vie.	4
Des valeurs primordiales	4
Le cadre	5
La vie collective	5
Un ensemble scolaire.	5
La pédagogie	5
Le suivi des apprentissages	6
L'assiduité	6
Le projet pédagogique	6
II. Le projet pédagogique	7
Le fonctionnement du collectif école.	7
Le multi-âge	7
Une présence obligatoire	7
La participation aux tâches de ménage	8
Les commissions	8
Les instances de décisions et de médiation.	8
Le conseil d'école	8
Le Parlons-en	9
Le Conseil de Vivre Ensemble	9
Co-construction des règles de vie de l'établissement	9
Un cadre sécurisant	9
Un environnement riche et des ressources variées.	10
Un espace riche	10
Les ressources humaines	10
Les ressources pédagogiques	11
Un lieu et un temps dédié à l'accompagnement	11
III. Lien avec le socle commun	12
Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer.	12
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit	12
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère	13
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques	13
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	13
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre.	14
Organisation du travail personnel	14
Coopération et réalisation de projets	14
Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information	14
Outils numériques pour échanger et communiquer	14
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen.	15

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres	15
La règle et le droit	15
Réflexion et discernement	15
Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative	16
Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques.	16
Démarches scientifiques	16
Conception, création, réalisation	16
Responsabilités individuelles et collectives	17
Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.	17
L'espace et le temps	17
Organisations et représentations du monde	17
Invention, élaboration, production	17
IV. Terre d'éveil, l'association à l'origine du projet	18
L'organisation.	18
Le Bureau de l'association	18
Le Conseil d'Administration	18
L'équipe de direction	18
L'équipe pédagogique	18
Les parents et les membres de l'association	19
La communication.	19
Parents / équipe pédagogique	19
Réunion direction / équipe pédagogique	20
Le financement.	20



I. Les Fondements de Terre d'Éveil

*Terre d'Éveil est une association loi 1901, à but non lucratif, dont la mission est de **créer et de gérer un ensemble scolaire** privé, laïc, appliquant un projet éducatif spécifique.*

L'association Terre d'éveil est garante du respect de la laïcité et de la neutralité politique, idéologique et religieuse au sein de l'école. Ses adhérents, les parents, les enfants, les référents d'apprentissage, les bénévoles s'interdisent tout prosélytisme politique, idéologique et religieux.

Parents, membres du conseil d'administration, équipe de direction et équipe pédagogique, membres de l'association et bénévoles, sont parties prenantes et co-acteurs dans la mise en œuvre et le bon fonctionnement au quotidien de l'ensemble scolaire.

Un lieu de vie

A. Des valeurs primordiales

Terre d'Éveil souhaite respecter **le rythme de l'enfant**.

L'équipe pédagogique met en place un projet qui permette l'accompagnement de chacun vers **la confiance en soi, la bienveillance et la coopération**. Elle favorise **l'implication de l'enfant dans la vie collective**.

Terre d'Éveil est **un établissement multi-âge**. Ce mélange des âges cultive un esprit d'ouverture et encourage les enfants à faire attention les uns aux autres.

L'enfant est **libre de se mouvoir** pour ses besoins physiologiques : boire un verre d'eau, aller aux toilettes, changer de position lors des activités...

Terre d'Éveil veille à ce que l'enfant puisse avoir des **temps libres quotidiens** ainsi qu'un **accès à l'extérieur** s'il le souhaite. Les différentes parties de l'école, intérieures et extérieures, sont accessibles, à priori, à tous. Cela peut être modifié momentanément pour des raisons de sécurité.

Terre d'Éveil souhaite **sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté**. L'association, pour sa part, se doit d'être **en recherche d'un fonctionnement le plus écologique possible**.

B. Le cadre

Nous pensons qu'en se sentant faire partie de **la nature**, l'enfant est plus enclin à l'aimer et à la respecter. Terre d'Eveil offre des temps en forêt selon les disponibilités de nos intervenants, un espace extérieur, une petite ferme et un jardin potager pour que **les jeunes créent des liens profonds et positifs avec la nature**.

L'équipe pédagogique utilise toute la richesse qui lui est proposée par l'association comme la **ferme**, le **jardin potager**, le **matériel Montessori**, etc. en le proposant aux enfants et en accompagnant les enfants intéressés dans l'utilisation de ces ressources selon le projet pédagogique.

L'équipe souhaite mettre l'accent sur le bien-être affectif de chaque personne faisant partie de Terre d'Éveil et a pour but de créer **un cadre sécurisant et bienveillant** pour tous.

C. La vie collective

Une partie de **l'entretien et de la réfection des locaux** est réalisée par les enfants (ménage, réparations...). L'organisation de ces temps est définie dans le projet pédagogique.

L'équipe pédagogique, à travers son projet, accompagne les enfants à prendre conscience de la collectivité, des possibilités et des limites qu'elle entraîne et les aide à s'inscrire petit à petit dans le groupe, tout en respectant son individualité.

Un ensemble scolaire

A. La pédagogie

Terre d'Éveil a une approche pédagogique particulière. Il est indispensable pour les jeunes et leur famille d'en saisir les spécificités et d'adhérer à l'ensemble de ces principes avant de s'inscrire.

Nous encourageons les enfants à être **acteurs de leurs apprentissages**, à exprimer ce qu'ils souhaitent apprendre et de quelle manière. Le projet pédagogique, dont le détail est fixé

chaque année, se base sur des méthodes variées dont les **pédagogies dites actives** (Montessori, Freinet, ateliers, etc).

Dans sa progression, chaque enfant est accompagné dans son unicité, de façon différenciée et personnalisée, en dehors de tout schéma imposé.

Terre d'Éveil souhaite favoriser l'ouverture d'esprit des enfants en proposant des activités diverses et variées. En complément des référents, la participation d'**intervenants extérieurs ou des sorties sur l'extérieur** seront proposées afin de permettre la découverte de thématiques multiples, plus ciblées ou encore sous d'autres formes.

Des activités d'apprentissage à la maison peuvent être proposées exclusivement sur demande de l'enfant.

B. Le suivi des apprentissages

L'équipe pédagogique constitue un **dossier pédagogique** pour chaque enfant. La forme est à déterminer selon le projet pédagogique.

Le suivi des apprentissages de l'enfant se fait sans évaluation sommative (pas de contrôles de connaissances ni de notation).

Les temps d'échange avec les parents et plus particulièrement **le temps de transmission** sont des moments importants pour le bon fonctionnement de l'ensemble scolaire.

C. L'assiduité

Les enfants/jeunes inscrits dans l'établissement scolaire doivent être présents chaque jour d'école. Les aménagements de temps de présence, pour les plus jeunes et pour les situations particulières qui les nécessitent, se font dans le respect des exigences légales d'instruction obligatoire et d'assiduité scolaire de l'Éducation Nationale.

D. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est présenté chaque année au bureau de l'association Terre d'Éveil qui est garant du respect des fondamentaux. Le bureau peut revenir vers l'équipe pédagogique à tout moment s'il estime que les fondamentaux ne sont pas respectés.



II. Le projet pédagogique

Le fonctionnement du collectif école

En plus d'être acteurs de leurs apprentissages, les jeunes sont aussi les acteurs de l'organisation et de la vie de l'ensemble scolaire. Ils apprennent ainsi à vivre au sein d'un groupe de personnes impliquées dans un projet commun, comme ils le feront plus tard dans leur vie d'adulte.

A. Le multi-âge

Les enfants de 3 à 19 ans partagent le même lieu. Un enfant pourra être l'apprenant puis, plus tard, l'enseignant d'un autre. À travers ces échanges, l'enfant apprend à s'expliquer, à demander, à prendre sa place, puis à transmettre, à écouter, à se questionner et à s'adapter. Il consolide ses propres connaissances et enrichit sa façon de s'exprimer.

L'appropriation des espaces et du matériel par les enfants participe à la mise en place d'un accueil serein pour tous, dans le respect de l'individualité. En effet, la diversité des âges des enfants accueillis au sein de l'ensemble scolaire et le respect des sensibilités de chacun nécessite un usage réfléchi des outils (livres, outils numériques, etc.).

B. Une présence obligatoire

Les familles s'engagent à ce que les enfants viennent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, prévus par le calendrier scolaire envoyé lors de l'inscription. Ils doivent arriver le matin entre 8h30 et 9h afin de pouvoir participer au conseil d'école à 9h. Les familles doivent venir les chercher entre 16h15 et 16h30. Le temps de midi est un temps d'échange et de partage qui fait partie intégrante de la journée, où les enfants sont amenés à participer à la vie collective.

Les familles peuvent faire une demande d'aménagement du temps de présence auprès des référents, pour les plus jeunes notamment et les situations particulières qui nécessitent un aménagement du projet de l'enfant.

C. La participation aux tâches de ménage

Chaque enfant participe à la vie de la collectivité en effectuant une tâche de ménage. Cette participation aux tâches de ménage **permet aux enfants de s'approprier les lieux, de se sentir responsable de l'état de leur école, de se rendre compte de l'importance du rangement et de se rendre compte de leurs nombreuses compétences** qu'ils ne soupçonnaient pas pour certains et pour d'autres de les améliorer.

D. Les commissions

Cette année, nous avons décidé de **mettre en place des commissions**. En effet, une partie des tâches administratives sont déléguées aux enfants à travers des groupes comme ceux-ci : commission ferme, commission jardin, commission bricolage, commission matériel et ressources pédagogiques, commission vélos/casques/trottinettes/rollers, commission ménage et commission cuisine. Au sein d'une commission, il est possible de nommer des responsables en fonction des tâches à réaliser. L'équipe pédagogique coordonne les commissions. Lors du Conseil d'École, les enfants rendent compte régulièrement des activités effectuées. Les commissions de parents correspondantes peuvent interagir avec les commissions des enfants et inversement, en lien préalable avec l'équipe pédagogique.

Les instances de décisions et de médiation

A. Le conseil d'école

Le Conseil d'école est une réunion démocratique cherchant à **organiser la vie du groupe**. C'est l'instance centrale de décision de l'ensemble scolaire qui réunit tous les membres de la communauté éducative (adultes, enfants). C'est pour cela que cette instance nécessite l'obligation de présence de tous. Le conseil laisse une entière liberté d'expression aux membres de la communauté éducative. Il se tient une fois par jour afin de débiter la journée avec les informations essentielles, l'organisation de la journée, les propositions d'ateliers (faites par les enfants, l'équipe pédagogique ou des facilitateurs) et les propositions de modification des règles.

B. Le Parlons-en

C'est une médiation réduite entre deux personnes (enfant et/ou adulte) en conflit (bagarre, moquerie, contestation, insultes, etc.), animée par un adulte. Cela ne nécessite pas la présence de toute la communauté éducative. L'animateur donne la parole aux deux protagonistes, l'un après l'autre, en empêchant toute intervention tierce. Après avoir aidé à trouver une expression du conflit acceptée par les deux personnes, il ouvre la réflexion des protagonistes sur ce qui aurait pu éviter le conflit et sur la résolution à envisager.

C. Le Conseil de Vivre Ensemble

C'est l'instance qui permet de **résoudre les conflits qui n'ont pu bénéficier d'un Parlons-en, de faire respecter les règles**. Elle est composée de 3 enfants, d'un référent (variant au fil des mois pour que chacun ait eu un rôle dans cette instance), ainsi que des personnes concernées par ce conflit. Elle permet aux jeunes d'exprimer leurs pensées, d'écouter le point de vue des autres, d'argumenter, de prendre des décisions en considérant les besoins de chacun et de l'ensemble du collectif, de poser un cadre juste.

D. Co-construction des règles de vie de l'établissement

Au début de l'année scolaire, les enfants et jeunes rédigent les règles de vie de l'année. Les enfants, jeunes et adultes prennent collectivement les décisions après une discussion et une réflexion sur chaque point. Certaines règles sont imposées par l'équipe de direction notamment en ce qui concerne la sécurité physique et morale. Le document récapitulatif des règles de vie établies est affiché dans l'école de façon à être facilement consultable.

E. Un cadre sécurisant

Un temps de réflexion partagé avec un référent sera par exemple proposé régulièrement à chaque jeune. Il lui permettra de prendre du recul sur son vécu quotidien, sur ses projets personnels et de pouvoir partager ses ressentis en toute sécurité...

Ces différents temps, pratiques, instances sont mis en place pour participer à la création d'un cadre sécurisant.

Un environnement riche et des ressources variées

A. Un espace riche

L'ensemble scolaire est constitué d'un grand espace extérieur et d'un espace intérieur, divisé en plusieurs salles auxquelles sont attribuées différentes fonctions (les fonctions de ces salles peuvent évoluer au gré des besoins de chacun) : une cuisine, un salon, un studio, une salle d'art plastique et une salle calme propice à la concentration.

Les enfants peuvent également jouir d'espaces partagés avec La Peyrouse : le gymnase, le théâtre, le city-stade, la forêt.

B. Les ressources humaines

Terre d'Éveil accueille des adultes qui occupent différentes fonctions et sont autant d'accompagnateurs pour les enfants ou les jeunes :

- Les référents
- Les stagiaires
- Les volontaires en service civique
- Les intervenants extérieurs
- Les facilitateurs d'apprentissage (parents ou non)

Plusieurs chartes ont été rédigées afin de préciser à tous les points essentiels à respecter pour garantir la sécurité affective des enfants et des jeunes. Tous ces accompagnateurs doivent respecter la charte qui les concerne.

Les référents :

- disposent de connaissances actualisées en sciences humaines sur l'enfant et son développement et d'outils de développement personnel et pédagogique par leur formation continue ;
- sont authentiques, respectueux, bienveillants, capables d'accepter l'enfant dans sa globalité, d'accueillir ses émotions, de s'adapter de manière créative à sa façon particulière d'être au monde ;
- témoignent à l'enfant leur confiance dans ses capacités naturelles à apprendre et le développement de ses nombreuses potentialités propres ;
- sont attentifs à poser un cadre sans punition ni récompense, en distinguant l'enfant de son comportement ;
- observent et aident en s'interrogeant sur le bien-fondé de leurs interventions;

- cherchent constamment à enrichir le milieu pour offrir aux enfants un environnement riche de propositions et de ressources, favorisant toutes les formes d'expression;
- sont les garants du « savoir-vivre-ensemble ».

C. Les ressources pédagogiques

Souhaitant proposer **une grande diversité de ressources pédagogiques**, Terre d'Éveil met à disposition :

- des cours magistraux collectifs proposés par des référents, des intervenants ou des facilitateurs ;
- des ateliers plus personnalisés à partir de manuels et de cahiers d'activité mais aussi des ateliers tirés de la pédagogie Freinet, en autonomie et/ou accompagnés ;
- des ateliers individuels Montessori avec un grand choix de matériel présent à l'école ;
- le suivi et l'accompagnement dans des projets personnels ou collectifs ;
- des activités libres avec le matériel mis à disposition de tous ;
- des ateliers/clubs co-construits avec des référents, des intervenants, des facilitateurs;
- un accompagnement personnalisé pour préparer les différents examens (ASSR, brevet, bac...).

D. Un lieu et un temps dédié à l'accompagnement

Chaque enfant aura un espace dédié pour lui et un petit groupe, avec un référent, tous les matins, afin de permettre un temps de concentration nécessaire à la compréhension et à l'expression de la langue française orale et écrite ainsi qu'au langage mathématique. Ce temps pourra prendre diverses formes, en concertation avec les enfants et les référents.

L'enfant bénéficiera aussi d'un autre temps le matin, accompagné par les services civiques et dans un groupe d'enfants, pour concevoir, planifier, réaliser un projet individuel ou collectif, dans le(s) domaine(s) qu'il(s) souhaite(ent). Afin de favoriser la créativité et la coopération, un fil conducteur sera proposé par les enfants et/ou les référents pour une période donnée.



III. Lien avec le socle commun

Chaque enfant a la possibilité d'atteindre les objectifs du socle commun de l'Education Nationale à travers des activités tant formelles que créatives et sociales.

Cette année, nous souhaitons concevoir un logiciel, le mieux adapté possible à notre fonctionnement, afin de pouvoir suivre les acquisitions des connaissances et des compétences du Socle commun de chaque enfant.

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

A. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

L'enfant, à Terre d'Éveil, **s'exprime et échange avec les autres tout au long de la journée de manière informelle**. Il adapte son niveau de langage à la situation (jeux, ateliers, conseil d'école, instances démocratiques, etc.), à ses interlocuteurs (copains, adultes, visiteurs, facilitateurs, etc.) et prend en compte la diversité des âges. En dehors de ces échanges informels, **les enfants peuvent s'exprimer lors du Conseil d'école, du Parlons-en ou du Conseil de Vivre-Ensemble**, pour relayer des informations, faire des propositions, échanger, argumenter, donner son opinion, son point de vue, expliquer et relater des événements. **Les ateliers et les spectacles** sont aussi support à la pratique du langage oral.

Lorsqu'un enfant souhaite apprendre à lire, les référents l'accompagnent avec la méthode que l'enfant a spontanément choisie. Les enfants ont accès toute la journée à la bibliothèque de l'école, fournie en littérature variée et renouvelée (avec l'aide des listes de référence de l'Éducation nationale des cycles 1,2,3 et 4). Ils peuvent de manière spontanée lire, offrir une lecture et demander une lecture. Sur demande, il est possible d'emprunter des livres à la bibliothèque. Les référents veillent à proposer quotidiennement un temps, individuel ou non, dédié à la lecture.

L'enfant est sollicité pour utiliser l'écrit dans des situations variées. Des projets d'écriture, de réalisation de blog, peuvent se mettre en place à la demande. Le référent accompagne l'enfant afin qu'il emploie un vocabulaire juste et qu'il utilise les principales règles grammaticales et orthographiques. L'apprentissage de la langue française, des règles grammaticales et orthographiques peuvent aussi être abordées lors d'ateliers Montessori ou lors de cours sur des notions avec des exercices d'entraînement. Les référents veillent à proposer quotidiennement, un temps individuel ou collectif, pour l'apprentissage du geste graphique et de l'écriture manuscrite.

B. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère

L'enfant a la possibilité d'utiliser une langue étrangère grâce aux manuels, jeux, livres présents dans l'école et l'accès aux vidéos via la connexion Internet. Ils peuvent aussi travailler en ligne sur la compréhension orale et écrite, le vocabulaire... Un atelier hebdomadaire avec un intervenant spécialisé ou des locuteurs natifs d'autres pays a souvent été mis en place à l'école et peut faire l'objet d'une demande à tout moment.

C. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

À Terre d'Éveil, les langages mathématiques, scientifiques et informatiques sont utilisés dans la vie quotidienne lors d'ateliers ponctuels et formels (fiches d'exercice, etc.), proposés par l'équipe pédagogique ou les enfants, lors de projets d'envergure : construction de maquettes, de jeux, bricolage, réparation, atelier cuisine, couture, ateliers scientifiques, chimiques, des ateliers de programmation, participation à des projets proposés par des organismes, etc.

Des ordinateurs avec l'accès à Internet sont disponibles. Accompagné par les référents, l'enfant évalue et améliore son niveau de maîtrise du numérique grâce aux 16 compétences du Cadre de référence des compétences numériques (CRCN), à tester en accès libre, disponible à partir de son profil Pix : pix.fr.

D. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

L'école comprend des lieux pour réaliser des productions visuelles, plastiques, sonores ou verbales :

- la salle d'art plastique avec tout le matériel pour des créations visuelles et plastiques : feutres, crayons, pistolet à colle, cartons, tissus, perles, laine, argile, etc. ;
- le studio, qui permet, grâce au vidéo-projecteur, de regarder des œuvres cinématographiques, des documentaires ou des captations de spectacles (musique, danse, etc.) ;
- la salle de musique, récemment équipée d'instruments de musique amplifiés : basse électrique, guitare électrique, clavier et batterie ;
- le théâtre, lieu de représentations, dans lequel les enfants peuvent être spectateurs ou comédiens ;
- le gymnase, le city-stade et l'espace extérieur pour les activités physiques et sportives.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

A. Organisation du travail personnel

L'enfant est libre de choisir les méthodes, les outils et l'organisation qui lui conviennent le mieux pour acquérir des connaissances et des compétences dans le respect de l'organisation mis en place pour le groupe par le projet pédagogique. L'équipe pédagogique est disponible, notamment au moment des entretiens individuels réguliers, pour le guider, s'il le souhaite, dans l'élaboration d'une organisation du travail ou pour la recherche des outils et des méthodes adéquats.

B. Coopération et réalisation de projets

Chaque jour, l'enfant évolue dans un environnement où émergent des idées, des projets individuels ou collectifs, à court, moyen ou long terme. **Avec l'aide des référents, il apprend à coopérer avec les autres** : ensemble, ils tentent d'élaborer, de planifier, de décider des étapes, de se répartir les tâches sous la coordination d'un adulte ou seuls. Pour le travail d'équipe, le point de vue de chacun est respecté par tous, peu importe son âge.

C. Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

Les discussions fréquentes entre les enfants leur permettent de débattre des actualités, des informations trouvées via différents supports : Internet, journaux, livres, radios. Ces discussions peuvent être aussi l'objet de débats, animés par un adulte ou sous l'observation d'un adulte. L'école s'abonne régulièrement à différents journaux adaptés aux âges des enfants.

D. Outils numériques pour échanger et communiquer

L'école dispose, sur demande, de différents outils numériques. L'usage raisonné des outils informatiques est un débat récurrent au Conseil d'école mais aussi lors de discussions informelles.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

*Tout au long de l'année, à Terre d'Éveil, lors du Conseil d'école, le Parlons-en ou le Conseil de Vivre Ensemble, l'enfant apprend et expérimente **des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment de genre, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même.** Ces valeurs fondamentales sont développées aussi dans des situations concrètes de la vie de tous les jours.*

A. Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

Lors de ces instances et moments collectifs, l'enfant est invité à **exprimer ses impressions, ses sentiments et émotions s'il le souhaite et à écouter ceux des autres.** Ensemble, les jeunes discutent, argumentent, communiquent dans le respect des opinions et de la liberté de tous et sous la coordination du groupe d'enfants élus du CVE et/ou d'un référent. Ces résolutions de conflit permettent d'entendre et de comprendre d'autres opinions.

B. La règle et le droit

Chaque année, les règles de l'école sont co-construites par tous. Les étapes de la construction de ces règles : présentation du sujet abordé ce jour par le conseil, débat et argumentation, élaboration d'une ou de plusieurs propositions, vote. Il s'ensuit les mêmes étapes pour la co-construction des sanctions mises en place lors des infractions à ces règles. Ces règles peuvent ensuite être ré-évaluées tout au long de l'année, sur demande, en Conseil d'école par les enfants ou un membre de l'équipe pédagogique.

Seules les règles de sécurité et d'intégrité physique et morale, mises en place par l'équipe de direction, ne peuvent pas être élaborées par le conseil. Elles sont tout de même abordées en conseil afin que tous en comprennent le sens.

C. Réflexion et discernement

Lors des différents débats, l'enfant apprend à **fonder, développer, défendre et remettre en question ses jugements et ses opinions.** Ceux-ci lui permettent de distinguer son intérêt particulier de l'intérêt du collectif.

D. Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

À Terre d'Éveil, l'accent est mis sur le fait que l'existence de l'école et son bon fonctionnement dépendent de l'implication de tous, du respect des règles et de la volonté de chacun à faire évoluer l'école afin qu'elle puisse répondre à l'épanouissement de chacun mais aussi aux besoins du collectif.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Terre d'Éveil est le terrain propice à la découverte de la nature environnante et de ses phénomènes au travers du jardin, de la ferme et de la forêt. Les locaux et le travail d'entretien des locaux permettent également de se familiariser avec le monde technique et de comprendre le fonctionnement de certains objets et systèmes.

A. Démarches scientifiques

Des ateliers scientifiques sont régulièrement mis en place par l'équipe pédagogique tout au long de l'année, adaptés aux âges et à la dextérité de chacun.

L'environnement riche et les situations de la vie quotidienne de l'école vécues par l'enfant provoquent, par ailleurs, naturellement des questionnements quotidiens. L'enfant est libre de tâtonner, d'expérimenter, de rechercher les réponses à ses questions via différents biais : la démarche d'investigation ou non, accompagné par un adulte s'il le souhaite, ou alors des demandes à des experts (intervenants, facilitateurs ou toute personne adulte ou enfant ayant les compétences dans ce domaine). Les adultes proposent régulièrement des situations qui posent question et qui permettent de mener une démarche d'investigation.

B. Conception, création, réalisation

L'enfant a la possibilité, en se servant de tout le matériel nécessaire, les outils en atelier bricolage, les matériaux de récupération, etc., de **concevoir et fabriquer des objets et des systèmes techniques**. Il met ainsi en œuvre ses habiletés manuelles et affine son sens pratique et esthétique.

C. Responsabilités individuelles et collectives

À travers tous les ateliers mis en place, notamment les ateliers qui se déroulent dans la nature environnante, **l'enfant prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement**. À la demande de l'équipe pédagogique, le SBA (organisme de collecte et de transport des déchets de la commune) est venu, à plusieurs reprises, animer un atelier sur le tri des déchets.

À travers les ateliers de cuisine ou d'autres activités formelles ou non, l'enfant prend conscience que certains facteurs impactent la santé et certaines fonctions biologiques et que ces facteurs dépendent des choix personnels mais aussi collectifs.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

A. L'espace et le temps

L'enfant évolue dans un environnement riche en stimulations visuelles qui lui permettent de se situer dans le temps et dans l'espace : cartes, frises et affichages, renouvelées ou déplacées régulièrement pour attirer leur curiosité. L'intérêt est aussi soutenu par la proposition des référents ou des intervenants extérieurs lors d'ateliers, de cours, de lectures, de visionnage de documentaires, de recherches sur Internet, etc.

B. Organisations et représentations du monde

La diversité des enfants inscrits à l'école, des adultes, de toutes les personnes qui gravitent autour de l'école permet à chaque enfant de **découvrir des représentations du monde différentes et de pouvoir les comparer afin d'affiner les siennes et de comprendre celles des autres**. Dès que l'organisation le permet, les enfants sont invités à discuter, exprimer leur ressenti face à une œuvre qu'elle soit visuelle, littéraire, artistique, etc. L'adulte n'émet pas de jugement ni de comparaison face à la diversité des choix et goûts des enfants.

C. Invention, élaboration, production

L'enfant a toute liberté pour **concevoir, inventer, réaliser des productions de diverse nature**. L'école est fournie en matériaux et outils que l'enfant peut utiliser librement seul ou collectivement. Terre d'Éveil est le support de la créativité et de l'imagination de l'enfant. Il peut s'aider aussi des ressources humaines disponibles sur demande (référents, facilitateurs, intervenants) pour progresser et se perfectionner dans une technique. Les parents qui souhaitent intervenir, dans le cadre d'ateliers, au sein de l'école, sont autant de compétences techniques et professionnelles qui peuvent aider les enfants à développer leur goût et leur sensibilité.



IV. Terre d'éveil, l'association à l'origine du projet

L'organisation

A. Le Bureau de l'association

Il prend en charge la gestion administrative, économique et juridique de l'association. Il est l'employeur officiel, en tant que représentant de l'association, des salariés de l'ensemble scolaire. Il est le garant du respect des fondements de Terre d'éveil.

B. Le Conseil d'Administration

Il veille au respect, au sein de l'association, des valeurs et des orientations fixées par le projet d'établissement. Il réfléchit aux besoins de l'école et à ses orientations. Il comprend les membres du Bureau de l'association, ainsi que la direction de l'ensemble scolaire et les représentants des parents d'élèves.

C. L'équipe de direction

Elle comprend une directrice et un ou plusieurs sous-directeur/trices. Elle gère le quotidien administratif de l'ensemble scolaire. Elle fait le lien entre parents/équipe pédagogique/Conseil d'Administration.

Elle veille au respect, au sein de l'ensemble scolaire, des valeurs et des orientations fixées par le projet d'établissement. Elle présente les projets pédagogiques au Bureau de l'association pour validation.

D. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique comporte toutes les personnes qui font partie quotidiennement de la vie de l'école : les référents, les volontaires au Service civique et les apprentis ou stagiaires.

Les référent(e)s sont garant(e)s de l'application du projet d'établissement. Ils peuvent faire appel à des intervenants extérieurs pour mener à bien les différents projets élaborés avec les enfants.

E. Les parents et les membres de l'association

Les parents s'impliquent en véritables partenaires car ils s'engagent dans la vie de l'école et sont un lien avec l'extérieur ; ils adhèrent aux valeurs et aux objectifs de l'association et soutiennent les fondements de Terre d'éveil ; ils participent, de différentes manières, à la demande du Conseil d'Administration ou de l'équipe pédagogique, permettant ainsi à l'ensemble scolaire de fonctionner.

Amis et sympathisants : anciens parents et personnes qui soutiennent l'école, apportent une aide financière ou contribuent bénévolement à divers titres selon les besoins.

La communication

*Adultes et enfants au sein de l'ensemble scolaire s'engagent à **communiquer, autant que possible, en veillant à respecter les principes de bienveillance** (écoute mutuelle, respect d'autrui, prise en compte des besoins et des demandes de chacun, recherche de solution par le dialogue et le consensus). La direction de l'école et, en dernier recours, le Conseil d'Administration de l'association doivent être informés au plus tôt en cas de difficulté à maintenir des relations bienveillantes. Si une solution interne ne peut être élaborée, nous pouvons faire appel à un médiateur externe ou mettre en place des cercles restauratifs, pour aider à la résolution du conflit.*

A. Parents / équipe pédagogique

Des entretiens individuels sont organisés à la demande de la famille ou de l'équipe pédagogique, à tout moment, soit pour traiter d'une question spécifique, soit plus globalement pour faire le point sur la progression et le bien-être de l'enfant.

Des rencontres collectives sont organisées, en moyenne une fois par trimestre pour favoriser la communication globale au sein de l'ensemble scolaire. L'équipe pédagogique présente les orientations générales, les projets pédagogiques, les événements et ateliers mis en place et informent de tout autre sujet concernant la vie de l'ensemble scolaire. Les parents peuvent également interroger l'équipe pédagogique, l'équipe de direction sur tout sujet concernant l'école, son fonctionnement et les enfants. Ils peuvent également faire des propositions.

Deux représentants des parents sont élus pour faciliter l'échange d'informations avec l'équipe pédagogique ; les parents peuvent s'adresser à tout moment aux représentants pour faire remonter des questions, des demandes, etc.

B. Réunion direction / équipe pédagogique

Les référents se réunissent une fois par semaine pour faire le point, pour échanger sur les activités en cours et en préparation, pour organiser la vie quotidienne de l'école, pour estimer les besoins (matériels, humains) et pour faire remonter leurs demandes auprès de l'équipe de direction. Chaque membre de l'équipe pédagogique est tenu d'assister à ces concertations.

L'équipe de direction, les référents et les autres membres de l'équipe pédagogique se rencontrent une fois par mois pour faire le point sur l'état d'avancement des projets, pour prévoir et organiser les activités à venir, pour débattre des questions et des difficultés éventuelles. L'équipe de direction informe les parents et le Conseil d'Administration en retour des décisions prises par l'équipe pédagogique. Des personnes « ressource » peuvent être invitées lors de ces réunions en fonction des sujets traités et des besoins.

À la demande des référents, de la direction ou du CA, **des séances d'analyse de pratiques peuvent être mises en place** si besoin. L'équipe de direction fait également remonter auprès du Conseil d'Administration les besoins de formation des référents.

Nous mettons en place **des entretiens annuels individuels avec chaque référent** afin de faire le point sur son bien-être au sein de l'école, sur le travail effectué au cours de l'année, de pouvoir discuter des pistes d'évolution du travail de chacun selon ses envies et les besoins du Conseil d'Administration.

Le financement

L'ensemble scolaire de la vallée du Madet est une école hors contrat, ce qui signifie que nous ne recevons aucune aide de l'État pour son fonctionnement, en dehors des éventuels services civiques et des apprentissages. Toutes les charges sont donc réparties entre les familles. Afin que l'ensemble scolaire soit accessible au plus grand nombre, une grille tarifaire indexée sur les revenus des parents est proposée.

Les charges comprennent :

- les salaires des référents et des éventuels intervenants extérieurs non bénévoles ;
- les frais de chauffage, d'eau et d'électricité, d'assurance, de téléphone, de loyer, de banque, vétérinaire ;

- le matériel pédagogique, les fournitures, le matériel de bureau et de papeterie, l'entretien et/ou le renouvellement du matériel informatique ;
- la prise en charge de formations pour les référents ;
- une partie des sorties scolaires et tous les événements auxquels participent l'association et l'ensemble scolaire ;
- les frais de communication.

La recherche active de financements extérieurs (subventions, mécénat, dons privés) fait partie des attributions du Conseil d'Administration. C'est un complément essentiel pour faire face, notamment, à des investissements importants. L'association Terre d'Éveil, ensemble scolaire de la vallée du Madet, est une association reconnue d'intérêt général. En application des textes du code général des impôts (articles 200, 238bis, 757 et 1740A), et du rescrit n°2011/34 (FP) publié le 24 novembre 2011, tout don ou achat, d'un particulier (imposé en France) ou d'une entreprise, pour l'association et l'ensemble scolaire (y compris l'abandon exprès de revenus ou produits) ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu.

Le bénévolat (contribution) est indispensable pour permettre le fonctionnement de l'école : parents, amis et sympathisants contribuent activement, chacun à sa mesure. Cette participation est essentielle pour donner de la cohésion à la communauté des adultes autour de l'ensemble scolaire et pour mettre en actes nos valeurs de solidarité et d'entraide.

NOM et prénom de l'enfant :

J'atteste avoir pris connaissance et accepter intégralement le Projet d'établissement de Terre d'Eveil, ensemble scolaire de la vallée du Madet.

PARENT 1

PARENT 2

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Fait à

Fait à

le

le

Signature précédée de la mention manuscrite

Signature précédée de la mention manuscrite

« Document lu et approuvé dans son intégralité »

« Document lu et approuvé dans son intégralité »